

Réponse du Conseil administratif à la motion du 15 janvier 2013 de MM. Alain de Kalbermatten, Lionel Ricou, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Pascal Spuhler, Eric Bertinat, Olivier Fiumelli, Olivier Baud, Mmes Alexandra Rys et Florence Kraft-Babel: «Urgence au Grand Théâtre: pour le maintien des travaux de rénovation du bâtiment aux dates prévues!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le 8^e plan financier d'investissement de la Ville de Genève pour les années 2013-2024;
- le crédit d'investissement de 2 millions de francs relatif à l'étude complémentaire «nécessaire à la rénovation partielle du bâtiment du Grand Théâtre» voté par le Conseil municipal en date du 12 octobre 2011 (PR-849 A);
- la proposition PR-1007 inscrite à l'ordre du jour du Conseil municipal des 15 et 16 janvier 2013 (Proposition du Conseil administratif du 14 novembre 2012 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de 940 000 francs au crédit d'étude de 2 000 000 de francs, voté par le Conseil municipal le 12 octobre 2011, destiné à la poursuite des études en vue de la rénovation partielle du Grand Théâtre de Genève situé place de Neuve, parcelle N° 5038, feuille N° 31, commune de Genève, section Cité.);
- la rénovation partielle du Grand Théâtre, estimée à 30 450 000 francs, figurant au nombre des projets actifs du 8^e PFI qui doivent être déposés au Conseil municipal en 2014;
- la demande du Conseil municipal priant le Conseil administratif de maintenir le niveau des investissements de la Ville à 110 millions par an pendant les dix prochaines années;
- la décision du Conseil administratif, dans le cadre de ses arbitrages, de reporter de deux ans les travaux initialement prévus en 2015 au Grand Théâtre;
- les engagements pris par la direction du Grand Théâtre pour reloger le personnel et adapter la programmation à la scène du Bâtiment des Forces-Motrices durant les travaux de rénovation du bâtiment;
- les graves conséquences d'un tel report sur la santé, la sécurité des collaborateurs et du public ainsi que sur les finances du Grand Théâtre évaluées à 4 millions de francs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à revoir ses priorités en matière d'investissements et à revenir sur sa décision de reporter de deux ans les travaux de rénovations prévus au Grand Théâtre en 2015 (respecter le calendrier initial).

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a bien pris connaissance du contenu de la motion «Urgence au Grand Théâtre» et, tenant compte des différents enjeux de ce projet, a décidé, en date du 30 janvier 2013, de reprendre cet objet dans la liste des investissements prioritaires du PFI dans les délais prévus.

Les premières discussions entre tous les partenaires ont déjà eu lieu confirmant une ouverture de chantier en juillet 2015 pour une période de fermeture au public de vingt-quatre mois.

Le Conseil municipal sera saisi d'une demande de crédit d'ici l'été 2013.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani